

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 42

Séance du 11 octobre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 34

Tous les délégués

sauf

MM. WELTZER, MESSMER, Mme JUILLARD, MM. GANGLOFF,
Mme MAECHLING –excusés- MM. ZINCK.

MM. WEISS A. et FROEHLICH étaient représentés respectivement
par MM. KEMPF et FEIG.

DEL. N° 25/1999

OBJET : PARTICIPATION AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ADEAN

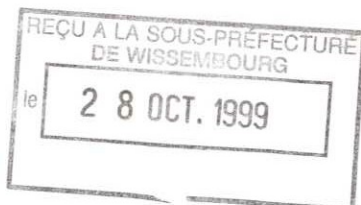
- VU la délibération en date du 8 février 1999 par laquelle le Bureau décidait de l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Association de Développement d'Alsace du Nord (ADEAN)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

. de contribuer au budget de fonctionnement de l'Association de Développement d'Alsace du Nord (ADEAN) par versement d'une participation de 4 925 F, soit 0,50 F par habitant, pour l'année 1999 ;

. de désigner le Président comme représentant de la Communauté de Communes à l'ADEAN

. d'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 14 octobre 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. LOGEL', written over a horizontal line.